

BUREAU SYNDICAL DU 20 MAI 2021 Compte rendu des délibérations

Le 20 mai 2021 à 18 heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et de la loi n°2021-160 du 15 février 2021, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 12/05/2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 18

Pouvoir : 2

Votants : 20

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELOSSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président		à JL CLEENWERCK	X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STALEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau			X	
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau		à Hervé DELVA	X	
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M Laurent VANPOUILLE

Ordre du jour

- Adoption du Compte rendu de la réunion du 22 avril 2021
- Agenda prévisionnel
- Points d'actualité
- Compétences AOD électricité et gaz : point d'étapes sur le déploiement des compteurs communicants
- Plateforme OPERAT : présentation, rappel des obligations réglementaires, proposition d'actions du Syndicat, au service des collectivités du territoire
- Point d'étape - Schéma directeur des IRVE (SD IRVE)
- Point d'étape raccordements fibre
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 22 avril 2021 est adopté.

Agenda prévisionnel

- **Lundi 7 juin à 17h30 : Réunion de travail avec la Directrice de la SEM ENERGIE HAUTS DE FRANCE**, par visioconférence TEAMS ou présentiel selon l'évolution de la situation sanitaire
- **Mardi 8 juin à 8h50 : Atelier AGUR avec ENEDIS**, (webinaire en visioconférence)
- **Mercredi 16 juin à 18h : BUREAU SYNDICAL** (par visioconférence ou présentiel selon l'évolution de la situation sanitaire)
- **Lundi 28 juin à 18h : COMITE SYNDICAL** (par visioconférence ou présentiel selon l'évolution de la situation sanitaire)

Points d'actualité

* Alerte de la FNCCR :

Explosion du phénomène de précarité énergétique en raison de la crise COVID, amplifiée par des difficultés d'accès au droit, fermeture des points d'accueil, diminution des contacts sociaux,....

Le conseil national alerte sur la situation notamment dans les territoires ruraux.

A noter la trêve hivernale se terminera le 31 mai 2021

➔ **Permanences de Nathalie RAOUT BOSCO pour limiter les risques de coupures**

* **Publication du rapport annuel du médiateur de l'énergie pour l'année 2020 :**

LES POINTS A NOTER :

- ✓ Carton rouge pour TOTAL DIRECT ENERGIE
- ✓ Le fournisseur ENI reste sous surveillance
- ✓ Les pratiques commerciales, « talon d'Achille » des fournisseurs
- ✓ En finir avec les « résiliations inexplicables »

* **Information : Marché d'achat groupé d'énergie**

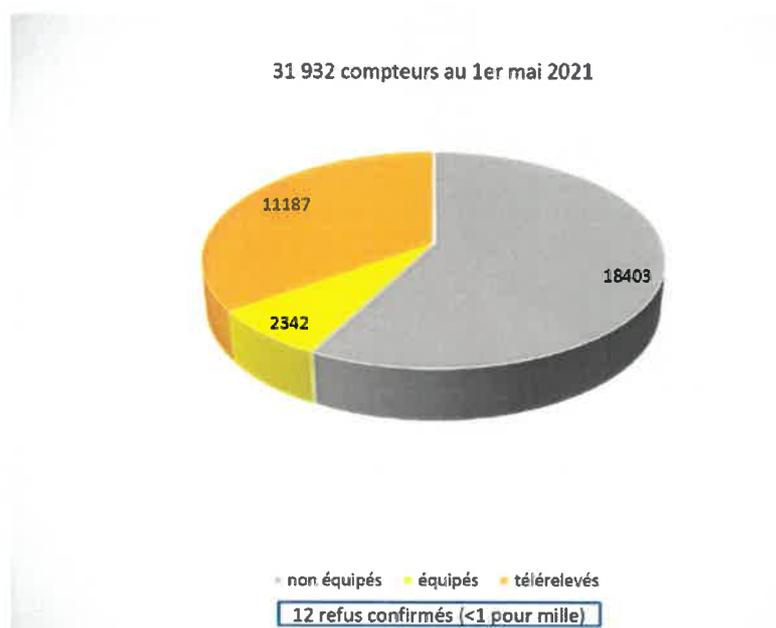
Le marché d'achat groupé d'énergie a été publié lundi 17 mai. Les réponses sont attendues pour le 21 juin.

4 lots : électricité (dont électricité verte), gaz (dont bio gaz), gaz propane et fioul

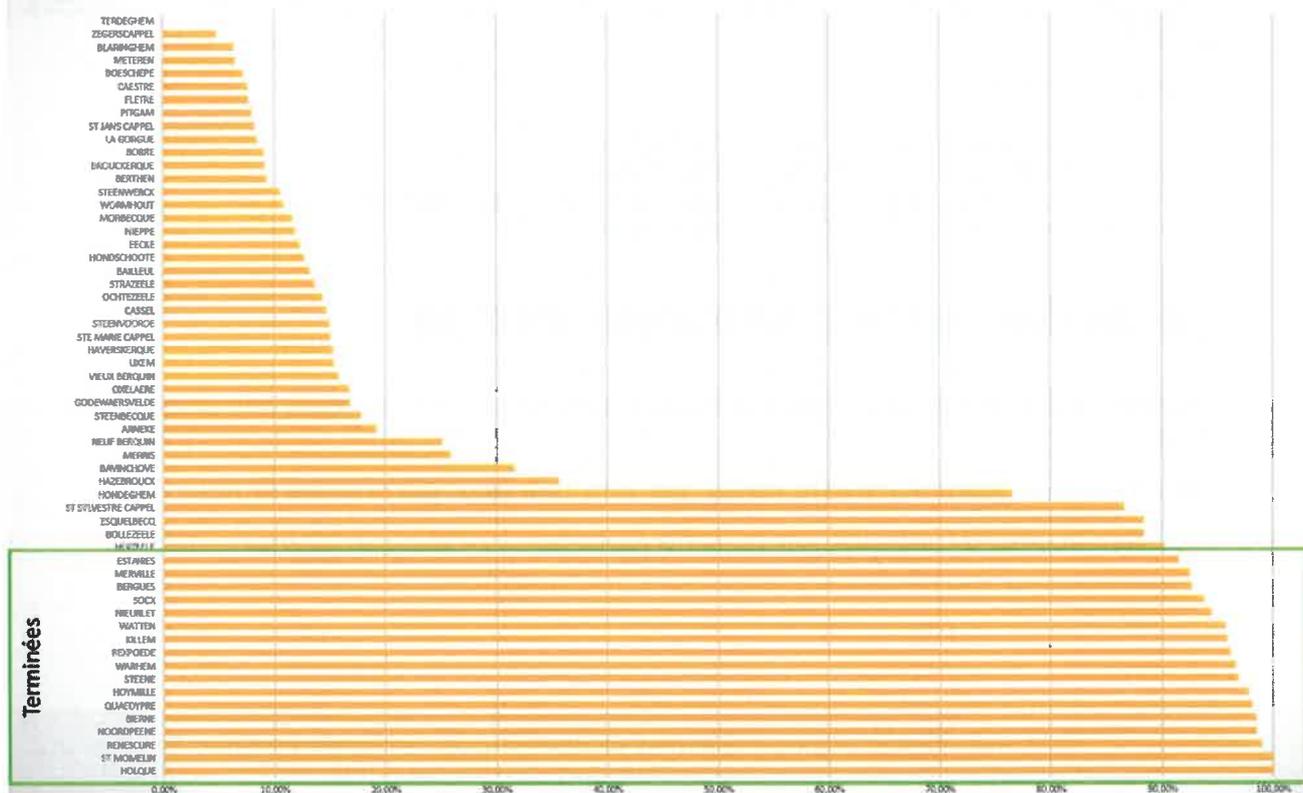
Toutes les collectivités engagées ont souhaité participer à ce nouveau marché

Compétences AOD Electricité et Gaz - Point d'étapes sur le déploiement des compteurs communicants

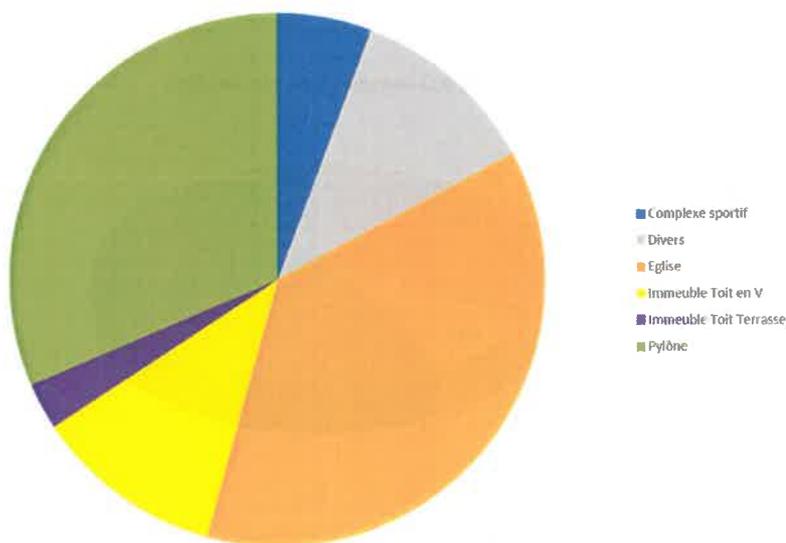
- Point sur le déploiement du nouveau compteur communicant « Gazpar » - Présentation par GRDF



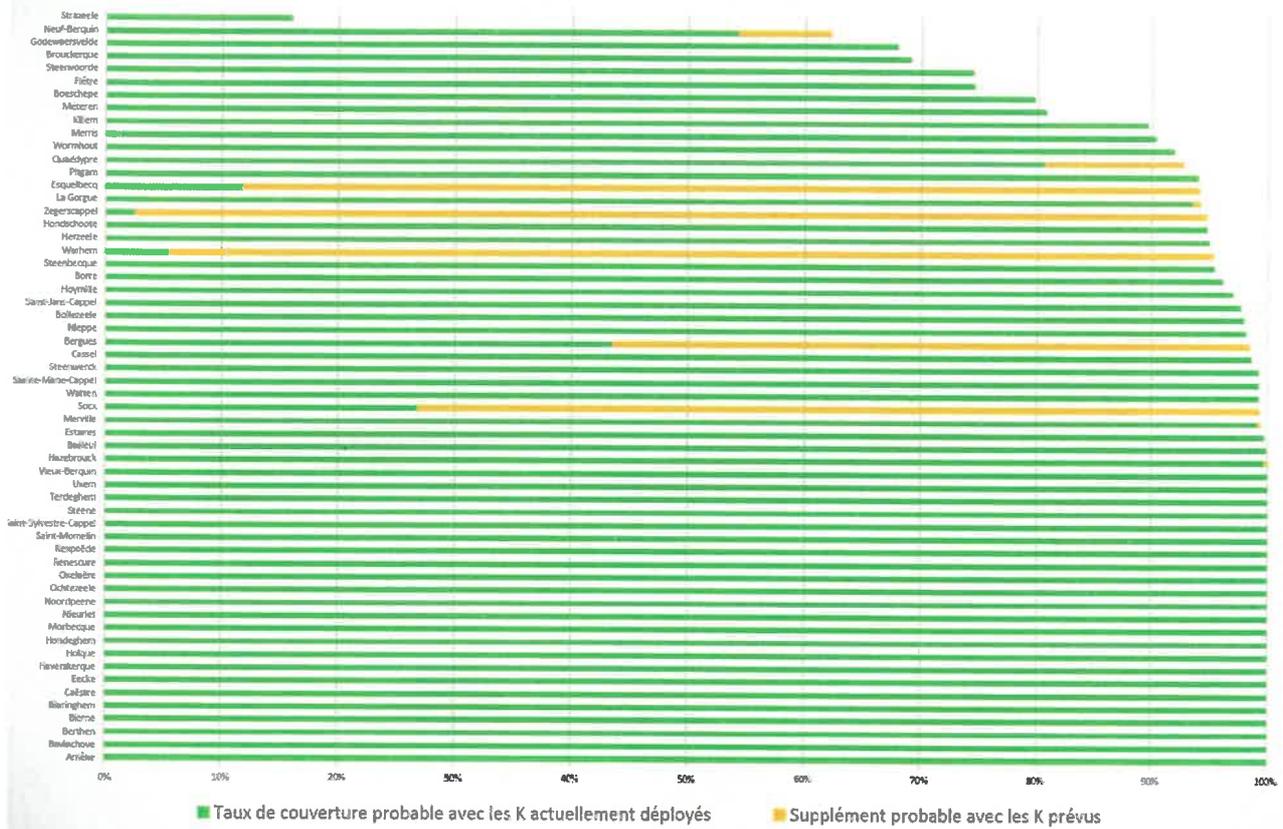
42% de compteurs équipés et /ou télérelevés au 1er mai 2021



35 concentrateurs mis en service au 1er mai 2021



4,2% des compteurs probablement non couverts au 1er mai 2021 même en tenant compte des concentrateurs à venir



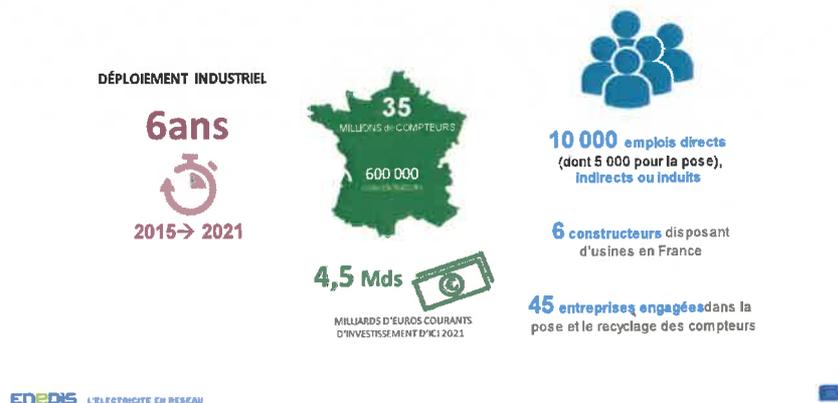
15 réclamations enregistrées en 2020 (<0,5% des interventions)

	BIERNE	ESTAIRES	HAZEBROUCK	MERVILLE	Saint-Sylvestre-Cappel	WATTEN	Total général
Analyse en région- Demande d'indemnisation		1					1
Confirmation de mon refus de pose		1					1
Je n'ai pas reçu de courrier/email/sms. GRDF ne m'a pas informé de la pose		3					3
Mon matériel ne marche plus suite à la pose de mon compteur Gazpar		3				1	4
Objection à la pose - contestation	1			1	1		3
Qualité d'intervention du prestataire : dégradation, non remise document...			1				1
FDV non honoré d'intervention de pose CCG par le technicien		1					1
RMG non honorée (ou en retard) par le technicien		1					1
Total	1	10	1	1	1	1	15

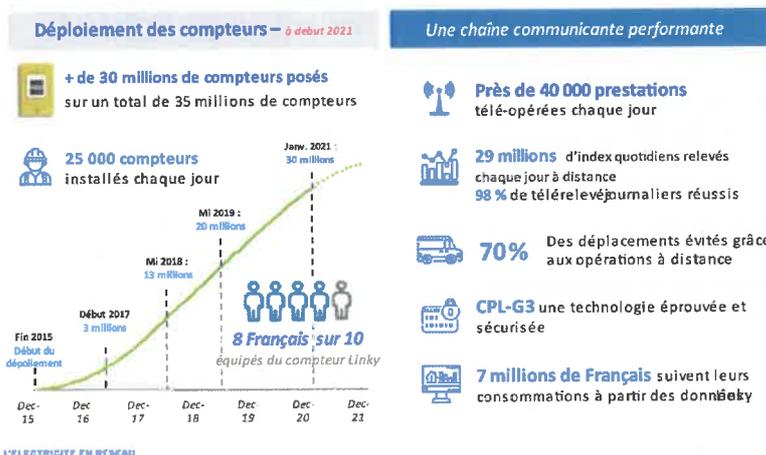
➤ Point sur le déploiement du compteur communicant « Linky » - Présentation par ENEDIS



Chiffres clés du Programme



8 Français sur 10 sont aujourd'hui équipés du nouveau compteur Linky





Linky en quelques mots

- ✓ D'ici fin 2021, Enedis a pour objectif d'équiper **35 millions** de foyers français de compteurs communicants Linky.
- ✓ Le compteur communicant permet aux foyers français de **bénéficier de nouveaux services**. Les interventions courantes, telles que le relevé des index de consommation ou le changement de puissance, se font **à distance**, sans rendez-vous et avec des tarifs revus à la baisse.
- ✓ Les **factures** sont désormais établies sur la base de **consommation réelles** et non estimées.
- ✓ Le compteur Linky donne accès à des **offres d'électricité** plus adaptées aux habitudes de chacun et donc plus avantageuses.
- ✓ Le nouveau compteur permet de **connaître sa consommation** quotidienne, et donc de **mieux la maîtriser**.

Les compteurs Linky prennent la place des compteurs ancienne génération et ne nécessitent pas d'aménagement ou travaux. L'installation du compteur est gratuite pour le client.



enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU

Linky, pourquoi, pour qui ?

Pour les **fournisseurs**, plus de services pour une **relation client renforcée**

Tarifs innovants et nouveaux services, optimisation du sourcing, services smart home / smart cities

Pour les **collectivités**, un **outil au service des politiques énergétiques locales**

Développement des ENR, mobilité électrique, rénovation énergétique, suivi des consommations des bâtiments publics...



Pour nos **clients**, plus de **confort**, d'**économies** et de **transition énergétique**

TMA-opérations, offres adaptées à chaque profil de consommateur, maîtrise de l'énergie, autoconsommation...

Pour Enedis, plus d'**efficacité au service des clients et de la collectivité**

Pilotage dynamique du réseau, intégration des ENR, services optimisés pour les clients et les partenaires d'Enedis

enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU

Des avantages aussi pour les collectivités locales

- Le nouveau compteur communicant permet de rendre de meilleurs services aux collectivités, la fois dans le cadre de leur rôle de concédant et de **développeur des territoires**
- Mais également tant que client en permettant
 - de mieux prévoir et mieux **prioriser les investissements**,
 - une meilleure **qualité de fourniture** ;
 - un **réseau modernisé**, capable d'accueillir plus d'énergies renouvelables et de véhicules électriques;
 - l'accès à des données enrichies pour accompagner les **politiques territoriales** d'urbanisme, d'habitat et de précarité;
 - un **meilleur suivi** pour la collectivité de ses propres consommations d'électricité



enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU

Aujourd'hui, une large majorité de clients s'approprie Linky

- 71% des Français équipés de Linky ont une image positive du compteur (enquête ELABE octobre 2020)



- ✓ Près de 91% de satisfaction client au moment de la pose (baromètre ELABE octobre 2020)



- ✓ En moyenne, + de 200 000 demandes supplémentaires de suivi des consommations chaque mois



- ✓ La perception des bénéfices consommateurs est en forte progression - l'expérience client avec le compteur Linky démontre son utilité

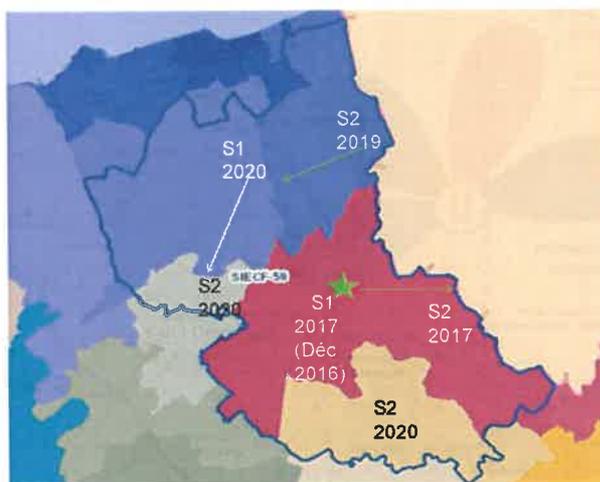
- Des articles positifs dans la presse nationale apportant des informations sur le compteur Linky aux lecteurs



enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU



Linky en Flandre : où en est-on?



Chiffres au 18 mai 2021

Total SIECF : 77 024

88,7%

Plus de 3 500 espaces clients ouverts

CCFI : 41 669

CCHF : 21 177

CCFL : 14 178

En Nord-Pas-de-Calais

1 788 608

enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU



Quel partenariat entre Enedis et le SIECF ?

2019 : Une convention de partenariat sur transition énergétique

« Inciter les citoyens à devenir des consom'acteurs »

Les alertes de consommation pour les clients individuels et applications collaboratives jouent un rôle important pour inciter à une moindre consommation. Les alertes portent sur la quantité d'électricité consommée (kWh), mais aussi sur la puissance appelée (kW).

LE SIECF cherche à susciter la mise en place des communautés de consom'acteurs sur son territoire pour agir efficacement sur la consommation d'électricité.

→ une convention spécifique sur une action de médiation au service des habitants bénéficiant du nouveau compteur Linky pour anticiper et repérer des situations de précarité.

- L'animation collective et accompagnement d'habitants, équipés du compteur Linky afin d'être sensibilisés à la compréhension du compteur Linky, à la maîtrise des éco-gestes et de leurs consommations d'énergie, avec comme finalité la lutte contre la précarité énergétique.
- Cette opération se déroulera sur différents lieux choisis par le SIECF et Enedis, sous forme de sessions type « café échanges » pour des groupes d'environ 12-15 personnes.
- Le SIECF (service permanence particuliers), les CCAS; les fournisseurs; les associations de consommateurs et d'insertion; les services sociaux du Département

enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU





LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES
DU DÉCRET TERTIAIRE – LA MISE EN
ŒUVRE D' OPERAT



Décret tertiaire du 23 juillet 2019 : obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale (énergie facturée) des bâtiments à usage tertiaire. La consommation d'énergie finale doit être réduite par rapport à une consommation de référence (qui ne peut être antérieure à 2010). Les consommations doivent être inscrites sur une plateforme OPERAT chaque année pour un suivi des objectifs.



	CONCERNES	EXCLUS	
 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> ≥ 1000 m² </div>	Bâtiments d'activités tertiaires, du secteur privé ou public.	Constructions provisoires	
	Surface de plancher, d'un seul bâtiment ou cumulé de plusieurs bâtiments ≥1.000 m ²	Lieux de culte	
	Les propriétaires, les preneurs à bail et les occupants sont visés par le décret	Défense, sécurité civile, sûreté intérieure	

25



LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES
DU DÉCRET TERTIAIRE – LA MISE EN
ŒUVRE D' OPERAT



- **Délais** : 30 septembre 2021, déclaration des consommations des bâtiments sur OPERAT (déclaration test).
La déclaration est ensuite ANNUELLE, tous les 30 septembre.
- **Les résultats** devront être affichés dans chaque bâtiment assujéti à l'obligation, dans un lieu visible et facilement accessible et devront présenter :
 - La consommation de référence,
 - La consommation d'énergie finale au cours des trois années écoulées,
 - Les objectifs des échéances passées et l'objectif à atteindre pour la prochaine échéance.

26



CALENDRIER OPERAT



L'année 2020 n'est pas représentative

Pour information, un guide d'accompagnement devrait être mis en ligne courant 2021, par le ministère.



27



ATTESTATION ANNUELLE



ATTESTATION ANNUELLE



Chaque année, une nouvelle attestation sera fournie, celle-ci permettant d'évaluer la position de l'évolution énergétique selon une notation sous forme de logo éco-énergie territoire allant d'une feuille grise représentant l'année de consommation de référence et allant jusqu'à 3 feuilles vertes correspondant à l'atteinte des objectifs fixés.



Note: La notation dépend de la position de la consommation de l'année considérée par rapport à la valeur absolue cible et au « futur enveloppe ».



28



ET SI ON NE FAISAIT RIEN ?



Sanctions en cas de non-transmission des informations sur la plateforme ou de non-respect des résultats :



29



LE SERVICE
« CLÉ EN MAIN », QU'EN PENSEZ
VOUS ?



Le SIECF, pour poursuivre son accompagnement auprès des collectivités de son territoire, pourrait proposer un service « clé en main », payant, visant à effectuer les démarches de déclaration des bâtiments et de la saisie des consommations dans la plateforme OPERAT pour alléger les collectivités dans leurs démarches.

Schéma directeur des IRVE (SD IRVE) - Point d'étape

Parution du décret du 10 mai 2021 relatif au contenu du schéma directeur IRVE.

Ce décret vient décrire le :

- **Contenu du schéma** : diagnostic, projet développement et objectifs chiffrés, calendrier d'actions, dispositif de suivi et d'évaluation.
- **Modalités d'élaboration** : concertation avec la région, les AOM, les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et gestionnaires de voiries.
- **Modalités d'adoption** : adoption par le conseil délibérant après avis du préfet.

• **7 mai 2021**: réunion entre ENEDIS et le SIECF TE

• **11 mai 2021** : réunion entre l'Agence d'Urbanisme et le SIECF TE

- Ces réunions avaient pour but **d'informer et d'associer** les deux organismes à la volonté du SIECF de mettre en place un schéma directeur sur son territoire. Les deux partenaires ont répondu avec enthousiasme à ce projet.
- L'AGUR et ENEDIS ont déjà **travaillé ensemble** sur le sujet de la mobilité électrique en CCHF et CUD. Le Schéma entre dans la continuité de la volonté du développement de la mobilité propre en Flandre.

➤ **Prochaine étape: le diagnostic du schéma**

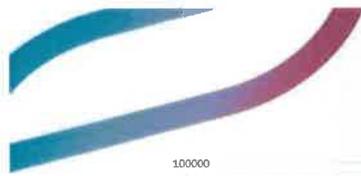
- Etat des lieux de la mobilité électrique et de l'utilisation des IRVE existantes.
- Evaluation de l'évolution des besoins en IRVE, à une échéance de moyen et long terme,

Ex : les besoins des ménages résidents, des usagers occasionnels ou en transit et des professionnels.

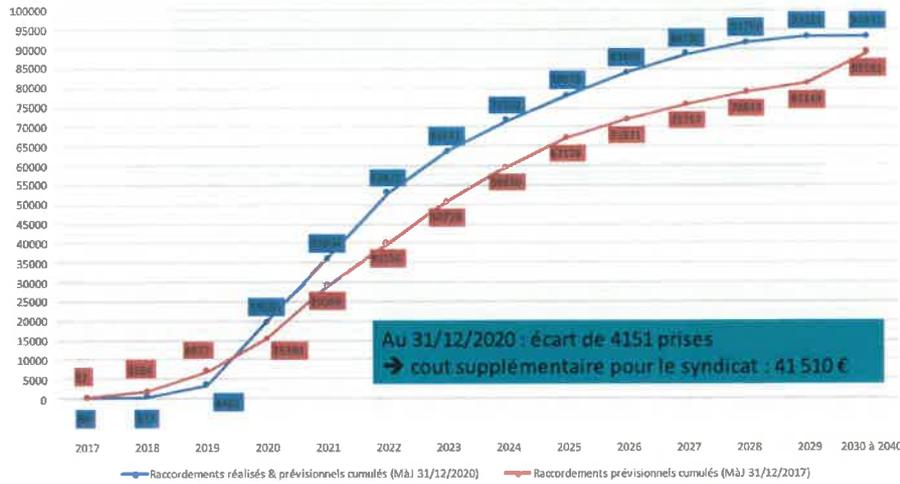
- Evaluation du développement du nombre de bornes des bâtiments non résidentiels
- Evaluation des capacités d'accueil des IRVE par le réseau aux échéances à moyen et long terme.

➤ **Concerter la région et les AOM**

Déploiement de la Fibre Numérique - Point d'étape



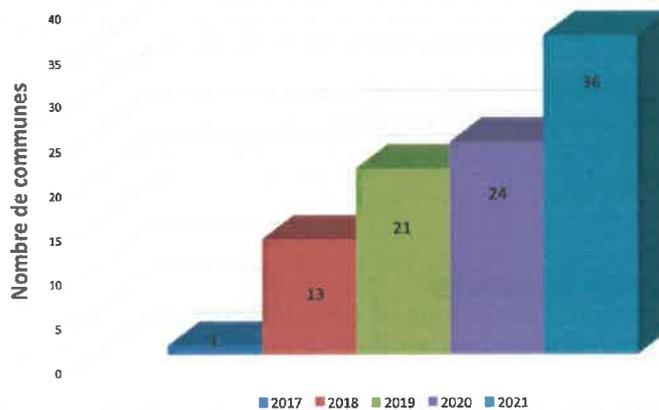
PRISES FIBRE NUMERIQUE DÉPLOYÉES ET EN PROJET



36



MISE EN SERVICE DE LA FIBRE DANS LES COMMUNES DE FLANDRE



37

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Laurent VANPOUILLE
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du SIECF,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Decool", written over a horizontal line.

